

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DUMULERA

Ruhengeri le 3 Janvier 1928

No. 1 Fin.

Monsieur le Résident,



Suite à votre lettre no. 127/Ivoire du 21 Novembre dernier, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai remis les certificats de dépôt à terme des commerçants Hussein Meghji et Janal Kaba et les ai invité à réclamer à la B.C.B. Usa, un certificat de "dépôt de caution" conforme au modèle annexé à votre précitée, modèle qu'ils ont envoyé à l'appui de leur demande de dépôt de caution.

Je vous transmets ci-annexée la réponse de la B.C.B. à la demande du commerçant Hussein Meghji - certificat de dépôt acquitté à l'appui - en vous demandant en son nom de vouloir bien faire le nécessaire pour le mettre en règle au sujet du commerce de l'Ivoire.

Le Délégué du Résident,
M. Philippart,

A Monsieur le Résident du Runda KIGALI